



**UN TROPHEE
EXCEPTIONNEL
POUR LA CREATION
DE NOUVEAUX
JARDINS**

DOTATION TOTALE DE 40 000 €

Après **5 ans d'existence** et à l'occasion de la **réédition en 2026**
de son livre blanc « *Des Jardins pour les Prisons* »,
Green Link lance cette année un **trophée exceptionnel**.

Grâce à deux partenaires, Sécurlite et Indigo, la dotation totale qui sera répartie
entre les lauréats pourra atteindre **40 000 euros**

Jusqu'à 10 établissements pourront bénéficier d'un don
pouvant aller **jusqu'à 4 000 euros**.

Ce **trophée exceptionnel** vise à :

- 1** faciliter la création de nouveaux jardins en détention
- 2** permettre l'agrandissement ou la mise en culture de nouvelles parcelles dans les établissements déjà dotés d'un jardin.

Modalités de ce trophée exceptionnel :

🔧 Objectif du Trophée depuis sa création :

- Encourager la création, l'embellissement et l'extension des jardins en prison
- Favoriser la pratique du jardinage et du maraichage dans les établissements pénitentiaires

🔧 Prix Edition 2026 :

La dotation globale du Trophée pourra aller jusqu'à 40 000 euros.

Le jury désignera jusqu'à 10 lauréats parmi ces **2 catégories** :

1 • "Nouveau jardin" :

(pas de jardin existant dans l'établissement ou dans ce quartier)

➔ 1 à 5 lauréats avec des prix allant jusqu'à 4 000 euros.

2 • "Agrandissement ou nouvelle parcelle" :

(un jardin existe déjà dans l'établissement ou le quartier)

➔ 1 à 5 lauréats avec des prix allant jusqu'à 2 000 euros.

⚙️ Critères :

Les dons seront impérativement versés à une association (partenaire ou association sportive ou culturelle de l'établissement).

Plusieurs critères seront pris en compte pour la désignation des gagnants, on peut citer notamment :

- ✓ Motivation des équipes et soin apporté à la candidature
- ✓ Qualité des explications et croquis/photos* (*selon le stade d'avancement du jardin)
- ✓ Originalité /innovation/ créativité du jardin
- ✓ Viabilité, pragmatisme et pertinence du projet
- ✓ Nombre de personnes détenues impliquées dans l'entretien du jardin
- ✓ Utilisation prévue du jardin
- ✓ Diversité des espèces et variétés présentes dans le jardin
- ✓ Respect de la biodiversité et pratique écologique

⚙️ Jury :

Le jury sera composé de 7 personnes réparties de la manière suivante :

Membres fondateurs :

Green Link : Dominique du Peloux, Denis Branche et Jacques Millon

ANVP : Odile Nourrisson, *administratrice en charge du Partenariat*

DGAP : Alice Muller, *référente nationale chargée du partenariat pénitentiaire*

Invités d'honneur :

Stéphane Aubry, *directeur général de Securilite*

Stanley de Butler, *partner Indigo Capital*

⚙️ Calendrier :

15/09/2026 : Clôture des candidatures

15/10/2026 : Pré-sélection des finalistes par Green Link

30/11/2026 : Désignation des gagnants par le jury

*Versement du prix au plus tard le 31/05/2027

⚙️ Candidature :

La fiche d'inscription et les photos (compressées ou insérées dans un PDF de préférence) devront être envoyées au plus tard le 15/09/2026 à l'adresse suivante :

desjardinspourlesprisons@green-link.org

ou bien par « francetransfert » ou tout autre système de partage de fichiers volumineux.

A propos des 2 partenaires de ce trophée exceptionnel :

Securilite, conçoit et fabrique depuis plus de 30 ans, des solutions d'éclairage intelligentes et durables pour répondre aux problématiques d'économie d'énergie et de maintenance de ses clients : architectes, bailleurs, maisons d'arrêt ou maîtres d'ouvrage. Les solutions d'éclairage développées s'inscrivent dans une démarche de responsabilité environnementale et d'économie circulaire. Les luminaires sont évolutifs, réparables, recyclables et éligibles aux certificats d'économie d'énergie.

Indigo Capital est une société de gestion indépendante détenue majoritairement par son équipe d'investissement et qui gère différents fonds d'investissement. Le fonds Indigo Capital III est labellisé article 8 au sens de la réglementation européenne Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) et s'attache donc à promouvoir les bonnes pratiques en matière de durabilité. Indigo Capital a investi en 2019 dans Securilite.